

Type de chômage	Causes / définition du chômage	Cibles de lutte contre le chômage	Instruments et mesures	Risques et limites
Chômage classique	Chômage qui résulte de salaires réels trop élevés et / ou rigides à la baisse par rapport au salaire d'équilibre ou à une préférence pour le loisir.	Coût du travail*	Baisse des cotisations sociales sur les bas salaires ↳ Fiscalité des entreprises (exonérations)	Précarisation du travail Trappes à bas salaires
		Niveau des salaires	Suppression ou ↳ du SMIC	Diminution des recettes de financement de la protection sociale ("Trou" de la Sécu)
		Salaire minimum		
		Allocations chômage et minima sociaux	Les baisser ou les supprimer pour éviter la préférence pour le loisir (« chômage volontaire »)	Développement de la pauvreté et des <i>working poors</i>
Chômage keynésien	Ce n'est pas le salaire réel qui détermine l'équilibre entre offre et demande de travail mais le niveau de la demande anticipée de biens & services par les employeurs (le chômage ne provient pas du marché du travail mais du marché des biens).	Niveau des salaires	Politiques conjoncturelles de soutien de la demande globale (politiques monétaire et budgétaires de relance)	Déficit du commerce extérieur à cause des fuites (↗ importations) D'où nécessité de coordonner les politiques de relance (G20)
		Demande globale		
		Salaire minimum	↗ SMIC, minima et Allocations chômage	Creusement des déficit et dette publics
		Allocations chômage		
		Minima sociaux		
Chômage structurel	Ce sont les structures du marché du travail, donc le fonctionnement du marché du travail (Code du travail / négociations-accords de branche ou d'entreprise) et l'inadéquation de l'offre et de la demande de travail qui sont responsables du chômage.	Qualifications de la main-d'œuvre	Développer l'accompagnement des chômeurs	Précarisation du travail Coûteux en argent public : agences, formation et accompagnement des chômeurs
			Améliorer la formation de la main-d'œuvre, notamment des chômeurs et des moins qualifiés	
		Mobilité géographique de la main-d'œuvre	Favoriser la mobilité géographique de la main-d'œuvre	
			Créer des agences pour l'emploi nombreuses et performantes	
		Le droit (code) du travail	Accroître la flexibilité** du marché du travail : Faciliter les licenciements, assouplir le temps de travail...	Moindre protection juridique des travailleurs.
		Rigidité du marché du travail	Améliorer l'appariement des offres et demandes d'emplois	